



SNUipp 23

# Le Préau

[ouvert à tous]



Trimestriel 5è Supplément au N° 57..... Prix : 0,76€

SNUipp 23  
542-MAISON DES  
ASSOCIATIONS  
23000 - GUERET  
Tél : 05 55 41 04 81



DISPENSE DE TIMBRAGE GUERET CTC

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

DÉPOSÉ LE 15/03/07

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 23. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 23, 542, Maison des Associations et des Syndicats, 23000 - Guéret.

fax : 05 55 41 83 94  
email : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

## VENDREDI 30 MARS

### POUR

Défendre notre pouvoir d'achat  
Lutter contre la dégradation des régimes de retraite  
Améliorer notre système de protection sociale

### Rassemblement suivi d'un débat

A L'APPEL DES UNIONS DEPARTEMENTALES DES  
RETRAITES DE LA CREUSE : CGT; CFDT; FO; FSU;  
FGR/FP; UNSA; de l'UNRPA; de L'ASSOCIATION  
DES VEUFs ET VEUVES CIVILES

### Guéret

à 15 heures

devant l'Hôtel de Ville

### Spécial Retraités

Préparé par la Commission  
Départementale des Retraités du  
SNUipp

### SOMMAIRE

Appel au rassemblement	p 1
Edito	p 2
Formation des médecins	p 2
Déclaration commune	p 3
Lettre aux candidats	p 4-5
Assemblée annuelle	p 6
Sortie de juin	p 6

Rédacteur en chef :  
Alain FAVIÈRE  
21 Chignaroche 23000 ANZÈME  
Tél : 05.55.52.63.31  
Directeur de la Publication :  
???  
Commission Paritaire : 1009 S 07024  
ISSN : 1246-3051  
Imprimé par nos soins

*Pour le maintien et le développement d'un grand Service Public et Laïc d'Éducation Nationale*

## Edito

### Un autre partage est possible !

Au nom de l'équité, la bataille contre la protection sociale et les retraites est bien là. Devenue à la mode même chez ceux qui acceptent et entretiennent les plus grandes inégalités, en son nom, il faudrait aligner tout le monde sur le cas le plus défavorable.

Pourtant un autre partage est possible! Chacun d'entre nous, en épluchant les annonces de la presse, a pu constater que l'économie française se porte au mieux, tout au moins pour les bénéfices de ses entreprises : Société générale : 5,2 milliards d'euros; Paribas 7,3 milliards; l'Oréal 2,06 milliards; Total 12,6 milliards et l'on pourrait continuer ainsi pendant encore quelques lignes.

Mais, nous dit-on, les caisses de retraite vont afficher un déficit de 3,7 milliards d'euros en 2007. Le Conseil d'Orientation des Retraites vient d'établir un état des lieux des régimes de retraites, rapport des plus pessimistes. La réalité confirme ce que la FSU disait dès 2003 : dans une situation où le chômage est élevé et où les conditions de travail et la formation n'ont pas été radicalement transformées, où les aspirations des salariés sont ignorées, la véritable variable d'ajustement des réformes de 1973 et 2003 est la baisse des pensions. Le recours, très inégalitaire, à l'épargne personnelle et au patrimoine est la solution implicite qui découle de ces réformes.

Aux retraités, donc, de financer leurs propres dépenses en comblant par des prélèvements sur leurs pensions, dont le pouvoir d'achat chute régulièrement, les déficits de l'APA.

N'est-il pas possible, raisonnablement, de trouver sans peine de quoi combler ce déficit des caisses de retraites, et des autres caisses, en faisant participer l'ensemble des revenus au financement de la protection sociale?

Cela, parmi d'autres raisons, conduira les retraités dans l'unité à manifester nombreux le 30 mars à Guéret et c'est, entre autres, ce que nous dirons dans cette période de campagne présidentielle.

Robert Jean

### De la formation des médecins

**Obligatoire depuis 1999, la formation des médecins n'est toujours pas bien organisée et est trop souvent liée à l'industrie pharmaceutique.**

Les médecins sont une catégorie de la population aussi influençable que les autres et on ne voit pas pourquoi ils résisteraient mieux aux tentations. Des études ont montré qu'après un repas ou un cadeau offert par une firme pharmaceutique, un voyage organisé.....la prescription d'un médicament peut être multipliée par trois.

Alors, quand il s'agit de deux jours de formation financés par un laboratoire, on imagine le résultat !

Et pourtant, le 22 novembre dernier, le ministre de la santé a signé avec le Leem (syndicat de firmes pharmaceutiques) un « code de bonnes pratiques » autorisant le financement de la formation continue obligatoire des médecins par les laboratoires pharmaceutiques.

Afin de réclamer l'indépendance totale de la formation des médecins, des mouvements de citoyens se sont créés, comme le collectif Formindep.

L'exemple nous viendrait-il des Etats-Unis ? La prise de conscience y est telle que, dans le cadre des études médicales, il existe des cours obligatoires de « gestion des influences » (ou comment résister au matraquage insidieux des labos) - un comble quand on sait que la majorité des laboratoires pharmaceutiques sont étatsuniens.

D'après un article paru dans le n° 218 (janvier) de la revue « VIVA »

Hélène Giraud

**UNIONS DEPARTEMENTALES DES RETRAITES DE LA CREUSE : CGT; CFDT; FO; FSU; FGR/FP; UNSA; L'UNRPA; L'ASSOCIATION DES VEUFs ET VEUVES CIVI-**

**Le succès de la journée nationale revendicative des retraité-e-s du 19 octobre 2006 n'a pas suffi à ébranler l'attitude du gouvernement qui persiste dans sa politique de dégradation du pouvoir d'achat .**

**Aussi, les organisations syndicales et associations de personnes âgées de la Creuse appellent les retraité-e-s et pensionné-e-s à une nouvelle journée revendicative pour le**

**Vendredi 30 mars 2007**

**→ Ils réaffirment leurs engagements essentiels :**

- POUR le maintien de la retraite à 60 ans à taux plein et le retour aux 37,5 années (150 trimestres) de cotisation pour tous, public et privé; avec la prise en compte des périodes d'études, d'apprentissage, de recherche de l'emploi
- POUR la défense des régimes par répartition, garants de la solidarité entre générations;
- POUR la revalorisation des retraites et des pensions de réversion ainsi que leur indexation sur l'évolution des salaires et non plus sur les prix;
- POUR le maintien et l'amélioration du système de protection sociale pour tous les citoyens;
- CONTRE la baisse constante et programmée du pouvoir d'achat des retraites et pensions;  
CONTRE le développement des fonds de pension.

**TOUS ENSEMBLE, NOUS EXIGEONS :**

- immédiatement un minimum de retraite égal à un SMIC de 1500 euros brut, avec une mesure d'urgence d'attribution de 200 euros par mois pour tous les retraité-e-s;
- le maintien et l' amélioration des services publics de proximité (poste, EDF-GDF, santé, etc ...) notamment en milieu rural;
- l'augmentation des salaires;
- le maintien des régimes spéciaux de retraite;
- l'abandon des projets gouvernementaux d'augmentation des prélèvements sociaux et des cotisations sociales pour les retraités;
- l'abandon de l'allongement de la durée des cotisations sociales;
- l'abandon des projets du "travail des seniors" au-delà de 60 ans;
- l'abandon des projets de démantèlement de la protection sociale;
- un autre financement de la Sécurité sociale notamment par la réforme de l'assiette de la cotisation patronale;
- la prise en compte des besoins réels des retraité-e-s et des personnes âgées pour assurer une vie digne et décente.

Nous déplorons les prix de séjour de plus en plus élevés en établissement pour personnes âgées et nous demandons que l' Etat attribue les moyens nécessaires à leur fonctionnement.

*Nous affirmons que le financement de toutes ces mesures sociales est possible par une meilleure répartition des richesses nationales produites par le Travail.*

Retraité-e-s, préretraité-e-s, pensionné-e-s, veuves et veufs,

**PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT  
du Vendredi 30 MARS 2007 à 15 Heures**

**DEVANT L'HÔTEL DE VILLE DE GUERET**

**ET VENEZ EN DEBATTRE à la Réunion qui suivra Salle de La Sénatorerie**

**Dans le cadre de la semaine nationale d'action des retraités prévue fin mars, les Unions Confédérales de Retraités CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO et la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique dont nous faisons partie :**

- ont appelé à des rassemblements communs,
- ont adressé une lettre commune aux candidats à la présidence de la république (lettre ci-dessous),
- tiendront une conférence de presse le 26 mars.

Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

## **Les retraités veulent être entendus**

Les retraités et les personnes âgées forment un groupe social important de 13 millions de personnes appelé à s'accroître encore par l'effet de la pyramide des âges et de l'allongement de la durée de vie. Ils ont des revendications propres pour lesquelles vous devez y apporter attention et y répondre.

Les organisations syndicales de retraités tiennent à vous faire connaître leurs revendications sur quelques points qui leur apparaissent primordiaux.

### **Le pouvoir d'achat des pensions de retraite**

Le niveau actuel des retraites ne permet pas de satisfaire les besoins les plus élémentaires.

1 020 euros est la pension moyenne des femmes  
600 000 personnes âgées perçoivent une pension inférieure à 800 euros

Les retraités sont confrontés quotidiennement aux hausses du coût de la vie :

- Hausse des dépenses de santé directes (franchises de 1 euro par acte médical et de 18 euros sur actes chirurgicaux, hausse du forfait hospitalier à 16 euros, dépassements d'honoraires...);
- Hausse du coût des mutuelles;
- Hausse des dépenses de première nécessité (légumes + 5% - eau + 4,7% - logement +3%...);
- Hausse de l'énergie (essence – gaz + 11,3%);
- Reste à charge très important pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie;
- Coût élevé des séjours en maisons de retraite.

Les retraités d'aujourd'hui aspirent à vivre mieux et ont de nouveaux besoins.

A 60 ans, ils ont de nombreuses années à vivre et refusent de devenir une population vulnérable, privée de projets de vie du fait d'une érosion du pouvoir d'achat de leurs pensions de retraite.

La question du niveau de vie des retraités avec des pensions correctes, permettant de vivre dignement, pleinement intégrés dans la société est une question de choix de société. Quelle place donnez-vous aux retraités aujourd'hui ?

Les retraités ne sont pas qu'un coût ! Ils sont un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société : le loisir et le tourisme, mais aussi pour la santé, la recherche, l'aide à la personne, la prise en charge de l'autonomie. Ils aident souvent, à la fois leurs parents et leurs enfants. Ils ont un rôle important dans la vie associative. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils ont été créateurs de richesses.

**L'ensemble des organisations syndicales de retraités revendique la revalorisation des pensions et retraites du secteur privé et du secteur public ainsi qu'un minimum de pension égal au SMIC net.**

## L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Le financement pérenne de l'APA n'est pas assuré par les ressources perçues par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Le résultat en est une part croissante incombant aux conseils généraux avec deux conséquences :

1 - Une tendance évidente des conseils généraux à sous-évaluer les besoins des personnes âgées et donc à ne pas servir l'APA au montant maximum prévu par les textes en vigueur, ce qui est inadmissible lorsque l'on connaît les besoins des personnes âgées vivant à leur domicile.

2 - Des différences d'attribution d'un département à l'autre, ce qui est en totale contradiction avec l'esprit et la lettre des textes fondateurs de l'APA et de la CNSA qui doivent assurer une égalité de traitement sur tout le territoire national.

Les organisations syndicales de retraités refusent les minoration des plans d'aide et les inégalités entre départements.

Elles n'acceptent pas le principe de la contribution de solidarité pour l'autonomie versée en compensation d'un jour travaillé supplémentaire.

**Les organisations syndicales de retraités demandent :**  
- la reconnaissance de la dépendance;  
- sa gestion et son financement par la Sécurité sociale.

## L'hébergement dans les établissements pour personnes âgées

Pour certains retraités, il est impossible de faire face au coût de l'hébergement dans un établissement pour personnes âgées. Le tarif appliqué pour l'hébergement et le reste à charge du tarif dépendance sont largement supérieurs au niveau moyen des retraites.

Des prix de journée élevés (souvent de l'ordre de 80 euros ou plus) laissent à la charge des familles des sommes élevées atteignant 1500 à 2000 euros par mois, voire plus. Comment ne pas s'inquiéter devant de telles charges ?

La situation est encore plus dramatique lorsqu'il s'agit de la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent sont insuffisantes.

**Le gouvernement à venir doit faire plus dans tous ces domaines, d'autant plus que la plupart des mesures annoncées tant dans le plan « Bien vieillir » que dans le plan antérieur « Solidarité Grand Age » sont financées par la Sécurité sociale et non par l'Etat lui-même.**

Vous êtes candidat,

Les retraités et personnes âgées attendent des réponses concrètes et des moyens à la hauteur de leurs besoins en matière de :

- pouvoir d'achat des pensions et retraites;
- prise en charge de la perte d'autonomie;
- hébergement dans les établissements pour personnes âgées;
- aide à domicile;
- services publics et de santé.

*Fait à Paris, le 5 mars 2007*

*Pour l'ensemble des organisations syndicales de retraités,  
Michel Devacht, Secrétaire général de l'UCR-CFDT*



## *Assemblée annuelle des retraités*

L'Assemblée annuelle des retraités SNUipp-FSU de la section de la Creuse aura lieu le

Mardi 15 mai 2007 - de 9 h 30 à 12 h  
Maison des Associations de Braconne  
Guéret

L'Assemblée se terminera par un pot de l'amitié pris aux environs de 12h.

Pour ceux qui le souhaitent, un repas auquel sont conviés les conjoints suivra. Il aura lieu à Guéret (au Campanile, selon les choix de chacun). Que celles et ceux qui veulent y participer envoient le talon ci-dessous ou téléphonent à Hélène GIRAUD ou à Maurice BOUDARD avant le 5 mai.  
Nous comptons sur votre présence.

Cordialement.

La Commission des retraités

SNUipp - FSU

NOM : ..... Prénom : .....

Participera au repas qui suivra l'Assemblée des retraités du 15 mai 2007

Nombre de repas retenus : .....

A faire parvenir avant le 5 mai à :

Hélène GIRAUD  
Les Combes  
23500- Felletin  
Tél: 05 55 66 23 95

ou à

Maurice BOUDARD  
26, Côte des Granges  
23170 - Chambon-sur-Voueize  
Tél: 05 55 82 18 23

*La sortie du mois de juin aura lieu le mardi 5 : lieu et programme de la journée dans un des prochains Préaux.*



Nous n'entrerons pas  
dans l'avenir à reculons.  
(même les écrevisses ont renoncé)